



Tarification de la Taxe de Séjour 2015 sur la Communauté de Communes du Pays Foyen

A partir du 1er Avril 2015

Nature et catégorie d'hébergement	TARIF 2015 *
Palaces	0,77 €
5 étoiles : Hôtel de tourisme, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme	0,77 €
4 étoiles : Hôtel de tourisme, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme	0,77 €
3 étoiles : Hôtel de tourisme, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme	0,77 €
2 étoiles : Hôtel de tourisme, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme, Village vacances 4 et 5 étoiles	0,77 €
1 étoile : Hôtel de tourisme, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme, Village vacances 1, 2 et 3 étoiles, Chambre d'hôtes	0,77 €
Hôtel, Résidence de tourisme, Meublé de tourisme, Village vacances en attente de classement ou sans classement	0,77 €
Terrain de camping et de caravanage 3, 4 et 5 étoiles	0,40 €
Terrain de camping et caravanage 1 et 2 étoiles, et port de plaisance	0,20 €
Terrain de camping sans classement	0,22 €

* tarif incluant la taxe additionnelle de 10% du Conseil Général

Exonérations obligatoires (toutes les autres existant auparavant sont supprimées) :

- Les personnes de moins de 18 ans,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune du territoire,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent les locaux dont le loyer est inférieur à 7,00 € (montant fixé par délibération du Conseil Communautaire).



Office de Tourisme du Pays Foyen**

102 rue de la République
33220 SAINTE FOY LA GRANDE
Tél. : 05 57 46 03 00 - Fax: 05 57 46 16 62
Mail : tourisme@paysfoyen.fr
Site : www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com



Communauté de Communes du Pays Foyen

2, Avenue Georges Clemenceau - B.P. 74
33220 PINEUILH
Tél.: 05 57 46 39 53 - Fax : 05 57 46 39 53
Mail : cdc.paysfoyen@wanadoo.fr
Site : www.cdc-paysfoyen.fr

